

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 07 Février 2022

Présent : M. GILLES (Président), Mmes MACARIO, GUEGAN M. BARRERA

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2

Le match N° 23816586 : **BOLLENE RC / PIOLENC AS** du 13/02 se jouera sur le Stade Bacconier à 15H00

D3

Le match N° 23817343 : **CAMARET / CADEROUSSE** du 13/02 se jouera à 15H00

D4

Le match N° 24053628 : **BOLLENE RC / BARTHELASSE** du 13/02 se jouera sur le stade Bacconier à 13H00

Le match N° 24046066 : **OPPEDE MAUBEC / MOURIES** du 13/02 se jouera à 15H00

SECTEUR COUPE

COUPE ULYSSE FABRE

Le Match N° 24296808 **CAUMONT / CAVAILLON** non joué le 30/01 se jouera finalement le Mercredi 09/02 à 20H00 à VEDENE (Stade de la Banastière)

Prochain tirage de toutes les Coupes le Lundi 14/02 au district et à Huis clos,

RAPPEL : Il n'y a pas de prolongation en Coupe de l'Espérance et en Coupe Ulysse Fabre.